

**AVIS D'IMPÔT 2019****TAXE D'HABITATION**

votée et perçue par la commune et divers organismes

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

La notice de cet avis
est disponible dans
impots.gouv.fr via la
barre de recherche

M ODION JEAN-PIERRE
OU MME LASSERE FLORENCE
20 AV LOUIS BONNET EYMARD
38700 CORENC

Vos références

N°fiscal (vous) (C) : 20 63 950 674 212
N° fiscal (conjoint) (C) : 05 07 737 156 402
Référence de l'avis : 19 38 7501954 81

Identification de votre imposition :
Département : 380
Commune : 045
BIVIERS
Lieu d'imposition : 0220
302 CHE DES EVEQUAUX

Numéro FIP : 380 49 42 4570308789 3
Numéro de rôle : 780
Date d'établissement : 30/10/2019
Date de mise en recouvrement : 31/10/2019

Votre situation

MONTANT À PAYERAu plus tard le **16/12/2019** **1395,00 €****Détail du montant à payer**

Montant de votre taxe d'habitation 1395,00 €

Montant de votre contribution
à l'audiovisuel public 0,00 €

38074

Vous devez payer cette somme, soit :

- en ligne sur **impots.gouv.fr** en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance, **avant le 1er jour du mois de la date limite de paiement** (date limite d'adhésion), sur **impots.gouv.fr**, par téléphone ou courriel (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

Pour 2020, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

OCCUPANT(S)				
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année
380494245703087893	M ODION JEAN PIERRE ET MME LASSERE FLORENCE	S		

TAXE D'HABITATION 2019	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI	
Valeur locative brute	7231		7231		7231	
Valeur locative moyenne	8139		4185		8139	
A •Général à la base			12 %			
B •Personne(s) à charge						
A - Par personne rang 1 ou 2	10 %		15 %			
T pour personne(s)						
E - Par personne rang 3 ou +	15 %		15 %			
M pour personne(s)						
E •Spécial à la base	15 %		15 %			
N						
T •Spécial handicapé			10 %			
S						
Base nette d'imposition	7231		7231		7231	Total des cotisations
Taux d'imposition 2019	8,4 %		8,62 %	0 %	0,309 %	1252
Cotisations 2019	607		623		22	
Cotisations lissées						
Dont Majoration Rés. Secondaires						
Taux d'imposition 2018	8,4 %		8,62 %		0,332 %	
Rappel cotisations 2018						
Variation en valeur						
Variation en pourcentage						
EVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2018 ET 2019						
	ANNEE 2018	ANNEE 2019	En valeur	En pourcentage	Frais de gestion	+ 38
(a) Cotisations					Prélèvements :	
(b) Allègements					- pour base élevée	+ 87
(c) = (a) - (b) Somme à payer					- sur rés. secondaires	+ 18
					Plafonnement	
					selon le revenu	
					Dégrèvement TH	
LOCAUX TAXES : NOMBRE 1					REGIME S	
Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	Montant de votre impôt	1395
0450028095Z	Maison		H	7231		
Il n'est pas possible d'éditer l'évolution de vos cotisations.						

MONTANT DE LA CONTRIBUTION A L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2019
Compte tenu de votre déclaration ou de votre situation, vous n'avez pas de contribution à payer pour cette habitation.

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone** :
 - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 011* - Courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS GRENOBLE-CHARTREUSE-GRESI - S.A.I.D. GRESIVAUDAN
38 AVE RHIN ET DANUBE - 38047 GRENOBLE CEDEX 2
Tél : 04 76 39 39 11